



Questions Unsa éducation

Comité de pilotage jeudi 20 février 2020

1. Quels sont les 7 RET constitués depuis 2017 ? Jusqu'à la rentrée 2020, on parlait de 16 RPI ?

Pas de documents de travail fournis.

2. Charte départementale du cycle 3, il est à noter que lorsque l'on interroge les collègues du cycle 3 en primaire, ils ne la connaissent pas. Il serait bien de les informer par le biais d'une animation pédagogique.

M. Messenger indique que l'information a été diffusée auprès des enseignants qui ont participé à des réunions. Le SE-Unsa a précisé que les enseignants n'ont pas dû faire le lien entre ces réunions et la Charte.

3. Taux de scolarisation des moins de 3 ans : Le dispositif passerelle ne semble concerner que les écoles d'AURILLAC alors que les écoles avoisinantes ont un effectif parfois supérieur.
De plus, comment accepter les moins de 3 ans alors que ces écoles ont déjà des classes comprenant des effectifs chargés et, parfois, dans un espace restreint.
4. Numérique : Les écoles ont des difficultés à utiliser cet outil par manque parfois de compétences. Mais aussi en raison de la connectivité insuffisante pour plusieurs appareils et c'est sans compter sur le manque de maintenance.

Le représentant de l'AMF a signalé l'effort des mairies pour doter les écoles du numérique. La maintenance devrait être prévue par le contrat proposé par les fournisseurs.

5. Transport : Un temps correct serait à délimiter pour chaque bassin scolaire.

Les particularités géographiques et climatiques sont prises en considération.

6. Sectorisation : Une inquiétude dans le premier degré quant aux termes de : «gouvernance, organisation et le financement de l'école ?» : Doit-on supposer que les élèves du cycle 3 intégreront un jour, le collège ou doit-on supposer que les principaux de collèges deviennent aussi chef d'établissement pour le cycle 3 ? Quid des écoles multiniveaux ?

Selon l'administration, la gouvernance signifierait ici le pilotage d'un projet. Reste à définir le projet...

Mais dans tous les cas, on ne regrouperait pas le cycle 3 au sein des collèges. Il ne s'agit pas d'un retour des établissements publics des savoirs fondamentaux au niveau départemental.

L'avenant de la convention décline 5 objectifs pour renforcer les améliorations qualitatives de l'offre éducative de proximité :

Voici les propositions de l'Unsa Education et du SE-Unsa 15 pour une école juste et innovante dans notre département :

1^{er} point : L'organisation de l'école

- Gel de la fermeture de postes sur les écoles à 3 ou 4 classes si l'effectif est de 13 élèves au moins par classe.
- Un effectif raisonnable dans les classes des cycles 1 et 2 (entre 15 et 20 en maternelle 20-22 élèves en cycle 2). Et au pire, la présence d'un moyen supplémentaire sur les écoles ayant des effectifs importants.
- Le nombre d'élèves/classe : différencier une classe à multi-niveaux d'une classe à un seul niveau dans la prise en compte du rapport P/E. Un effectif maximal de 18 élèves en classe à multi-niveaux. Et un effectif de 22 pour une classe à un niveau.

2^e point : L'aide aux élèves en difficulté

- Favoriser l'installation d'orthophonistes de proximité ou mobiles et mutualisés sur un territoire. Il pourrait en être de même avec les psychomotriciens, les pédopsychiatres, les médecins (présence d'un médecin scolaire et de pédopsychiatre dans chaque CMS).
- La présence d'un réseau d'aide pour tous les élèves du territoire (psychologue scolaire, maître E et G sans que l'on fasse appel à des plateformes privées.)

3^e point : Remplacement

- Prévoir un accompagnement du maître référent par un TR lors des ESS.
- Prévoir un nombre suffisant de moyens de remplacement pour éviter les répartitions trop fréquentes dans les autres classes, pour éviter que l'on confonde école et garderie, directeur-trice et TR. Cette demande dépend de la dotation nationale, puis rectorale mais il s'agit de savoir où se positionner au niveau départemental lorsque le choix est inévitable (Maintien des classes à faibles effectifs ou TR ?)

4^e point : Une école plus égalitaire avec

- Des moyens numériques suffisants (avec du matériel renouvelé, et un réseau wifi suffisant pour un groupe d'élèves)
- L'accès à la culture gratuite (transport et entrée)
- L'accès gratuit aux activités sportives nécessitant un matériel spécifique et un encadrement professionnel quelque soit l'implantation de l'école.

5^e point : Direction d'école

Décharge complète des directeurs à partir de 4 classes ce qui permettrait à ces derniers d'aider les collègues en classe en faisant de la co-intervention ou en prenant de petits groupes d'élèves. Le directeur serait ainsi un maître supplémentaire en plus de son travail de direction.

6^e point : Le rythme scolaire

Il est important de réfléchir sur un rythme commun à toutes les écoles en intégrant le PEDT ce qui permettrait de proposer des activités périscolaires de qualité sur l'ensemble du territoire.

Ce que veulent Unsa Education et le SE, c'est éviter aux enseignants d'être confrontés à des querelles de clocher de tout bord. C'est le respect de notre profession !

Le SE-Unsa regrette que le corps enseignant du 1^{er} degré et du 2nd degré ne soit pas représenté en dehors des organisations syndicales comme le sont les principaux de collège.